



## Saison 2020-2021

### Pratiquer plusieurs Budo au sein du club

Pour pratiquer plusieurs Budo au cours d'une même saison il faut :

- Soit être inscrit à l'aïkido (le Multipass étant inclus dans la cotisation aïkido)
- Soit être inscrit pour un budo « principal » (Iaïdo, Jodo ou SSBE 1) et prendre l'option « Multipass »  
(Cotisation Multipas = 30 euros)

#### **Exemple 1**

Si je m'inscris à l'aïkido (adulte)

Ma cotisation de base sera de 140 euros  
Le Multipass = inclus  
Total 140 euros l'année

Je peux pratiquer tous les Budo et créneaux proposés :  
Soit le Iaïdo et le Jodo en plus de l'aïkido, l'aïki-ken et aïki-jo, l'aïki-taïso

#### **Exemple 2**

Si je m'inscris au Iaïdo

J'ai accès au cours de : iaïdo

Ma cotisation de base sera de 110 euros  
Le Multipass = 30 euros  
Total 140 euros l'année

Je peux pratiquer tous les Budo et créneaux proposés y compris l'aïkido (sous réserve de prendre sa licence)

#### **Exemple 3**

Si je m'inscris au Jodo

J'ai accès au cours de : jodo

Ma cotisation de base sera de 110 euros  
Le Multipass = 30 euros  
Total 140 euros l'année

Je peux pratiquer tous les Budo et créneaux proposés y compris l'aïkido (sous réserve de prendre sa licence)

#### **Exemple 4**

Si je m'inscris au Sport santé SSBE 1

J'ai accès au cours de : sport santé SSBE1 et SSBE 2

Ma cotisation de base sera de 110 euros  
Le Multipass = 30 euros  
Total 140 euros l'année

Je peux pratiquer tous les Budo et créneaux proposés y compris l'aïkido (sous réserve de prendre sa licence)